

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BORDEAUX - 3302 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 06/07/2026 - 25515 - 2015 B 02920 - 808 233 324 - 2J INTERNATIONAL

SAS 2J INTERNATIONAL

12 rue du Galus
Village Agora
33700 MERIGNAC

COMPTES ANNUELS

AC3S
16 RUE GUYNEMER

33320 EYSINES
05 57 21 40 91

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12		Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros %
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)					
	Frais d'établissement (II)					
	Immobilisations incorporelles :					
	Frais de développement					
	Conces., brevets, licences, marques, procédés, solutions infor., droits et valeurs similaires	1 504		1 504	1 504	
	Fonds commercial					
	Autres immobilisations incorporelles					
	En cours, avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles :					
	Terrains					
ACTIF CIRCULANT	Constructions					
	Install. techniques, matériel et outillage indus.					
	Autres immobilisations corporelles					
	En cours, avances et acomptes					
	Immobilisations financières (1) :					
	Participations	3 885 104		3 885 104	4 083 976	-198 872 -4.87
	Créances rattachées à des participations					
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
ACTIF CIRCULANT	Autres immobilisations financières					
	Total de l'actif immobilisé (III)	3 886 608		3 886 608	4 085 480	-198 872 -4.87
	Stocks et en-cours :					
	Matières premières et autres approvision.					
	En-cours de production					
	Produits finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances (2) :					
	Créances Clients et Comptes rattachés	115 733	11 787	103 946	101 505	2 441 2.40
ACTIF CIRCULANT	Autres créances	138 547		138 547	93 442	45 104 48.27
	Charges constatées d'avance				2 174	-2 174 -100.00
	Capital souscrit appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement :					
	Actions propres					
	Autres titres					
	Instruments fi. à terme et jetons détenus					
	Disponibilités	44 433		44 433	53 275	-8 842 -16.60
	Total de l'actif circulant (IV)	298 713	11 787	286 926	250 396	36 530 14.59
	Frais d'émission des emprunts (V)					
ACTIF CIRCULANT	Primes de remboursement des emprunts (VI)				86	-86 -100.00
	Écarts de conversion et diff. d'évaluation (VII)					
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)	4 185 320	11 787	4 173 533	4 335 961	-162 428 -3.75

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à moins d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 250 000)	250 000	250 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Ecarts d'équivalence				
	Réserves				
	Réserve légale	25 000	25 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	951 782	860 049	91 732	10.67
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	47 815	91 732	-43 918	-47.88
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées	159 726	159 726		
	Total des capitaux propres (I)	1 434 322	1 386 507	47 815	3.45
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total autres fonds propres (I bis)				
PROVISIONS	Provisions pour risques		86	-86	-100.00
	Provisions pour charges				
	Total des provisions (II)		86	-86	-100.00
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	226		226	
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Instruments financiers à terme				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	11 351	40 883	-29 531	-72.23
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	213 260	176 072	37 189	21.12
	Dettes fiscales et sociales	157 064	87 922	69 142	78.64
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	2 356 723	2 641 790	-285 067	-10.79
	Produits constatés d'avance	587	2 701	-2 115	-78.28
	Total des dettes (III)	2 739 211	2 949 368	-210 157	-7.13
	Ecarts de conversion passif (IV)				
	TOTAL GENERAL DU PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)	4 173 533	4 335 961	-162 428	-3.75

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

2 739 211 2 949 368

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	700	575 931	576 631	695 198		-118 567	-17.06
Production vendue de biens							
Production vendue de services	342 197	27 527	369 724	407 138		-37 413	-9.19
Montant net du chiffre d'affaires	342 897	603 458	946 355	1 102 336		-155 981	-14.15
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions							
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions							
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles							
Autres produits			2 742	548		2 193	400.00
Total des Produits d'exploitation (I)			949 097	1 102 884		-153 787	-13.94
Charges d'exploitation							
Achats de marchandises			496 643	400 792		95 851	23.92
Variation de stock				130 000		-130 000	-100.00
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock							
Autres achats et charges externes (1)			64 000	149 860		-85 860	-57.29
Impôts, taxes et versements assimilés			6 059	5 940		118	1.99
Salaires			168 878	151 866		17 012	11.20
Cotisations sociales			68 255	59 925		8 330	13.90
Dotations aux amortissements et aux dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			2 931			2 931	
Dotations aux provisions							
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées							
Autres charges			58	170		-112	-65.83
Total des Charges d'exploitation (II)			806 824	898 554		-91 730	-10.21
1 RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			142 273	204 330		-62 057	-30.37
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation (2)						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)						
Autres intérêts et produits assimilés (2)						
Reprises sur dépréciations et provisions		86		0	85	NS
Différences positives de change				158	-158	-100.00
Produits des cessions d'immobilisations financières						
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie						
Total des produits financiers (V)		86		158	-72	-45.79
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				86	-86	-100.00
Intérêts et charges assimilées (3)	84	085	85	501	-1 416	-1.66
Différences négatives de change		169		259	-90	-34.88
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées						
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie						
Total des charges financières (VI)		84 254		85 846	-1 592	-1.85
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)		-84 168		-85 688	1 520	1.77
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		58 105		118 642	-60 538	-51.03
Produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles (VIII)				1 999	-1 999	-100.00
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)				-1 999	1 999	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		10 290		24 911	-14 621	-58.69
Total des produits (I+III+V+VII)		949 183		1 103 042	-153 860	-13.95
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		901 368		1 011 310	-109 942	-10.87
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		47 815		91 732	-43 918	-47.88

(2) Dont produits concernant les entreprises liées
(3) Dont intérêts concernant les entreprises liées

69 645 72 416

SAS 2J INTERNATIONAL

12 rue du Galus
Village Agora
33700 MERIGNAC

ANNEXE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

AC3S
16 RUE GUYNEMER

33320 EYSINES
05 57 21 40 91

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	
Art. 831-1 - Principes généraux	6
Art. 831-2 - Changements comptables	7
- INFO. RELATIVES AUX POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT ET À L'ACTIF	
Art. 832-1 - Mouvements des immobilisations, amortissements et dépréciations	8
Art. 832-2 - Précisions sur les postes d'immobilisations, amortissements et dépréc.	9
Art. 832-5 - Informations relatives aux filiales et participations	10
Art. 832-8 - Dépréciations de l'actif circulant	12
Art. 832-9 - État des échéances des créances à la clôture de l'exercice	12
- INFORMATIONS RELATIVES AU PASSIF	
Art. 832-11 - Capitaux propres	12
Art. 832-13 - Provisions et passifs éventuels	14
Art. 832-15 - État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice	14
- INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT	
Art. 832-19 - Précisions relatives à certains éléments	15
- INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN	
Art. 836-1 - Engagements hors bilan donnés et reçus	15
- INFORMATIONS RELATIVES À L'EFFECTIF	
Art. 837-1 - Informations relatives à l'effectif	16

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PRINCIPES GÉNÉRAUX -

(Art. 831-1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

L'entité ne déroge pas aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois.

La date de clôture de l'exercice est le 31/12/2025

Liste des principales méthodes

- Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisés **en charges**, conformément aux articles **213-8 et 213-22 du PCG**.

- Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des immobilisations financières sont **incorporés dans le coût de l'actif**, conformément aux articles **221-1 et 222-1 du PCG**.

Événements post-clôture

Néant

Informations significatives

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- CHANGEMENTS COMPTABLES -

(Art. 831-2)

Changement de réglementation comptable

Les comptes annuels ont été établis conformément au règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation du plan comptable général.

Ce changement de méthode comptable n'a entraîné aucune modification des méthodes d'évaluation ni d'impact significatif sur les postes du bilan, du compte de résultat et des capitaux propres.

Changement de méthode à l'initiative de l'entité

Néant

Changement d'estimation

Néant

Correction d'erreurs

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- MOUVEMENTS IMMOBILISATIONS, AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS -

(Art. 832-1)

Etat des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Cessions et droits similaires, brevets, licences, marques	1 504			1 504
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations	4 083 976		198 872	3 885 104
TOTAL GENERAL	4 085 480		198 872	3 886 608

Etat des amortissements

	Durée d'utilisa- tion ou taux d'amor- tissement	Mode d'amortissement
Immobilisations incorporelles		
Cessions et droits similaires, brevets, licences, marques	1 à 5 ans	Linéaire
Immobilisations corporelles		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des dépréciations

	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles					
Sur immobilisations corporelles					
Sur titres mises en équivalence					
Sur titres de participation					
Sur autres immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients	8 856	2 931			11 787
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL	8 856	2 931			11 787

- PRÉC. POSTES IMMO., AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS -

(Art. 832-2)

Immobilisations - Augmentations de l'exercice

Néant

Immobilisations - Diminutions de l'exercice

	Ventilation des diminutions				
	Virements		Sorties		
	De poste à poste	À destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations financières					
Participations			198 872		
TOTAL GENERAL			198 872		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Amortissements - Dotations de l'exercice

Néant

Amortissements - Diminutions de l'exercice

Néant

Informations relatives aux filiales et participations
(Art. 832-5)

SAS 2J INTERNATIONAL
33700 MERIGNAC

Page : 11

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenue en %	Valeur comptable des titres		Prêts et avances consentis par la société	Engagements donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	déterminé nette						
Renseignements concernant les filiales											
- Filiales détenues à + de 50% - S.A.L. NIPSON DISTRIBUTION (- SAS 2J IMPRESSION - Filiales non reprises - françaises - étrangères	250 000	2 897 638	97.00 95.00	3 701 128	3 701 128			3 292 945.99	387 758.03		
A. Total des filiales				3 701 128	3 701 128						
Renseignements concernant les participations											
- Participations détenues entre 10 et 50 % - Participations non reprises - françaises - étrangères											
B. Total des participations											
C. Total des filiales et des participations (A + B)				3 701 128	3 701 128						

Les données concernant la filiale NIPSON DISTRIBUTION (OFFSHORE) n'ont pas été communiquées.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- DÉPRÉCIATIONS DE L'ACTIF CIRCULANT-

(Art. 832-8)

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-9)

Etat des échéances des créances

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Clients douteux ou litigieux	8 856	8 856	
Autres créances clients	106 877	106 877	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 875	1 875	
Groupe et associés	136 672	136 672	
TOTAL	254 280	254 280	

- CAPITAUX PROPRES -

(Art. 832-11)

Actions et parts sociales émises pendant l'exercice

Actions / parts sociales	Valeurs nominales en euros	Nombre à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Nombre à la clôture de l'exercice
ACTIONS	10.00	25 000			25 000

Nombre et valeur des actions / parts sociales par catégorie

	Nombre d'actions / parts sociales	Valeur nominale	Commentaires/Droits conférés
Actions ordinaires	25 000	10	
TOTAL	25 000		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Tableau de variation des capitaux propres

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice N-1	Distribution de dividendes	Augmentation de capital
Capital	250 000			
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecart de réévaluation				
Ecart d'équivalence				
Réserve légale	25 000			
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	860 049	91 732		
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	91 732			
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	159 726			
Total des capitaux propres	1 386 507	91 732		

	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital				250 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecart de réévaluation				
Ecart d'équivalence				
Réserve légale				25 000
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				951 782
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice		47 815		47 815
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				159 726
Total des capitaux propres		47 815		1 434 322

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS -

(Art. 832-13)

Provisions

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Provisions pour risques					
Pertes de change	86			86	
Provisions pour charges					
Provisions pour engagement des retraites					
TOTAL	86			86	

Passifs éventuels

Néant

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-15)

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	226	226		
Fournisseurs et comptes rattachés	213 260	213 260		
Personnel et comptes rattachés	57 317	57 317		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	36 624	36 624		
Impôts sur les bénéfices	39 990	39 990		
Taxe sur la valeur ajoutée	19 508	19 508		
Autres impôts taxes et assimilés	3 626	3 626		
Groupe et associés	2 354 820	2 354 820		
Autres dettes	1 902	1 902		
Produits constatés d'avance	587	587		
TOTAL	2 727 860	2 727 860		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	3 427 285			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PRÉCISIONS RELATIVES À CERTAINS ÉLÉMENTS -

(Art. 832-19)

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	68 843
TOTAL	68 843

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	226
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 333
Dettes fiscales et sociales	72 031
Autres dettes	89 824
TOTAL	163 414

- ENGAGEMENTS HORS BILAN DONNÉS ET REÇUS -

(Art. 836-1)

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- INFORMATIONS RELATIVES À L'EFFECTIF -

(Art. 837-1)

- L'effectif moyen pendant l'exercice est de **1 personnes**, conformément à l'article D.123-200 du Code de commerce.

Le 20/03/2026
Najib BAHOUS Président

2J INTERNATIONAL

Société par actions simplifiée au capital de 250.000 euros
Siège social : Village Agora, 12 rue du Galus – 33700 MERIGNAC

808 233 324 RCS BORDEAUX

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE Du vendredi 12 juin 2026 à 11h

L'an deux mille vingt-six, le vendredi 12 juin à onze heures,

Les associés de la société **2J INTERNATIONAL**, société par actions simplifiée au capital de 250.000 €, dont le siège social est situé Village Agora, 12 rue du Galus – 33700 MERIGNAC, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le n° 808 233 324 (ci-après dénommée la « **Société** ») se sont réunis au siège social de la Société, en assemblée générale ordinaire annuelle, sur convocation du Président.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

L'Assemblée générale est présidée par Monsieur Najib BAHOUS, Président de la Société.

Monsieur Willy PELTIER est désigné Secrétaire de séance.

Le Président constate, d'après la feuille de présence certifiée exacte par les membres du bureau, que les associés présents possèdent 25.000 actions ayant droit de vote sur les 25.000 actions formant le capital social.

En conséquence, l'Assemblée générale réunissant plus de la moitié des actions composant le capital, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- la copie des lettres de convocation adressées aux associés,
- la feuille de présence,
- l'ordre du jour de l'assemblée,
- les comptes de l'exercice clos le 31-12-2025,
- le rapport de gestion du Président,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée, et
- un exemplaire des statuts de la Société.

Puis, le Président déclare que tous les documents et informations devant être communiqués aux associés, selon la législation en vigueur et les statuts de la Société, leur ont été adressés ou ont été tenus à leur disposition au siège social.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration. Les associés se déclarent remplis de l'ensemble des droits d'information dont ils disposent afin de se prononcer sur les questions figurant à l'ordre du jour de la présente assemblée.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2025 ;
- Approbation des charges non déductibles fiscalement (article 39-4 du CGI) ;
- Affectation du résultat de l'exercice social clos le 31 décembre 2025 ;
- Quitus au Président ;
- Questions diverses.

Le Président donne lecture de son rapport d'activité.

Un échange s'instaure entre les associés sur la synthèse de l'activité de la Société.

Puis, personne ne demandant plus la parole, il est passé au vote des résolutions figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du président sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2025, tels qu'ils lui ont été présentés, faisant apparaître un bénéfice de 47 815 euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 quitus au Président et aux membres du Comité de Direction pour l'exécution de leur gestion.

Il est constaté qu'il n'y a pas de charges déductibles fiscalement (article 39-4 du CGI).

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Sur proposition du Président, l'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025, s'élevant à 47 815 euros en totalité au poste « Autres réserves ».

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices sociaux.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie, ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts, formalités et publications nécessaires.

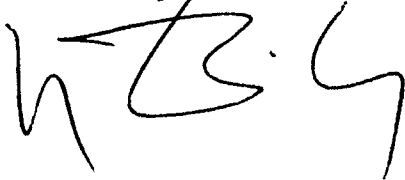
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

oOo

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 12 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture, par le Président.

Monsieur Najib BAHOUS

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'N. B. L.' with a stylized flourish at the end.

Monsieur Najib BAHOUS
Président